

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3<sup>e</sup>)

---

**ABONNEMENT ANNUEL** : France et Union . . . . . 9 N.F. — C.C.P. Lyon 101-98  
Etranger . . . . . 10 N.F.  
Scolaires . . . . . 4,50 N.F.

---

tes (V. Gesse cultivée) et les plantes qui les produisent, à Laives : poiyâ ; Farges : péjeu ; Clessé : pozeuillon ; Hurny : pouezion.

Selon G. BONNIER le « Pois de pigeon » est la Gesse de printemps. . . . . *Lathyrus vernus* = *Orobus vernus*.  
V. Vesce.

Notons enfin que la Gesse climène, méditerranéenne, est toxique par ses graines. M. G. NÉTIEN a signalé des méprises dues à l'analogie des noms vulgaires, et même des fraudes en période de restrictions. . . . . *Lathyrus Clymenum*.  
(à suivre)

## LES MUSCINEES DU DEPARTEMENT DE L'AIN

par J.-B. TOUTON.

On peut considérer que l'*Essai sur les Muscinées de l'Ain* (Bull. Soc. Nat. Ain, n° 34, 1904) avec son supplément, *Les Muscinées de l'Ain. Nouvelles indications* (Ibid., n° 72, 1913), par Cl. DEPALLIÈRE, centralisent, malgré quelques lacunes importantes<sup>1</sup> — mais l'auteur avait-il bien eu comme objectif une récapitulation générale complète ? —, les résultats valables des recherches assez nombreuses tentées, avant la première guerre mondiale, sur la composition de la bryo-flore du département de l'Ain.

Depuis 1914, à notre connaissance, si l'on excepte, pour partie, *Coup d'œil sur les bryo-associations observées au long de la session du Jura de la Société Botanique de France* (Bull. Soc. Bot. Fr., 1958), par A. LACHMANN, aucune nouvelle publication n'a été faite à ce sujet<sup>2</sup>.

1. C'est ainsi que le supplément ne reprend pas ou ne reprend que partiellement les indications fournies dans des documents publiés en même temps que l'*Essai* ou après lui ; par exemple, manquent :

*Dicranum Bergeri* Bland., au lac de Cerin,

*Drepanocladus vernicosus* (Lind.) Warnst., à Ambléon,

figurant dans la *Contribution à l'étude des Mousses du département de l'Ain*, de A. BRUNARD (Bull. Soc. Nat. Ain, n° 14, 1904) ;

*Polytrichum strictum* Sm., tous les marais du Haut-Bugey,

*Funaria dentata* Crome, gorge de Sélignat,

*Rhodobryum roseum* (Hedw.) Limpr., Drom et le Mont-July,

*Mnium punctatum* Hedw., Colliard,

*Taxiphyllum depressum* (Bruch.) Reim., forêt de Seillon,

*Pylaisia polyantha* (Hedw.) Br. eur., Péronnas,

dans *Cueillettes bryologiques dans l'Ain*, par F. LINGOT (Bull. Soc. Nat. Ain, n° 15, 1904) ;

*Dicranum rugosum* (Schw.) Brid.,

*Grimmia decipiens* (Schultz.) Lindb.,

*Leptodon Smithii* (Dicks.) Mohr,

dans *Note sur quelques Mousses des environs de Muzin*, par F. LINGOT (Bull. Soc. Nat. Ain, n° 18, 1906).

Enfin, il n'a été tenu nul compte, tant dans l'*Essai* que dans le supplément, des espèces signalées par G. DISMIER, dans *Une journée d'herborisation au lac de Genin (Ain)* (Rev. Bryol., 28, 1901, p. 78).

2. Voir à la fin de la présente étude une liste, vraisemblablement incomplète, des travaux auxquels ont donné lieu les bryophytes de l'Ain, abstraction faite des ouvrages, comme *Muscinées de France* par l'Abbé BOULAY, *Muscologia gallica* et *Hepaticologia gallica* par T. HUSNOT qui, bien que mentionnant certaines localités dans notre département, ne lui sont pas spécialement consacrés.

C'est dire que si la flore des plantes vasculaires de l'Ain est, à l'heure actuelle, assez bien connue, il n'en est pas de même, il s'en faut, pour la flore muscinale.

En particulier, on peut constater que la Bresse bressane, sauf les environs de Bourg et un petit coin dans la partie nord-est contiguë à la Bresse louhannaise, par suite toute la Bresse riveraine de la Saône et toute la Haute-Bresse, n'a encore fait l'objet d'aucune prospection. Cela s'explique par les conditions écologiques très monotones de cette région naturelle qui ne semble pas devoir réserver de trouvailles sensationnelles et, de ce fait, n'attire guère les chercheurs. Cependant toutes les flores régionales, même les plus banales, présentent un grand intérêt phytogéographique.

Heureusement, deux documents récents peuvent indirectement, par analogie, sous réserve de quelques différenciations qui seraient dues surtout à une latitude plus méridionale, s'appliquer à notre département.

Il s'agit d'abord du *Catalogue raisonné des Muscinées de Saône-et-Loire*, par PHILIBERT et SÉBILLE, datant de 1925 et publié dans le *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun* (années 1927 et suivantes). Il comprend notamment les résultats des fouilles effectuées dans la Bresse louhannaise par le réputé bryologue PHILIBERT. Or, toutes les Bresses (chalonnaise, louhannaise, mâconnaise et bressane), qui occupent le fond de l'ancien lac bressan, forment une vaste plaine ondulée constituant un tout géologique et géographique homogène et elles doivent porter une végétation sensiblement analogue. Ainsi peut-on en déduire ce qu'est, dans son ensemble, la flore bryologique de la Bresse de l'Ain.

L'autre travail, intéressant la totalité du Bugey, est le *Catalogue des Mousses du Jura*, par HILLIER, publié dans les *Annales scientifiques de l'Université de Besançon* de 1954 qui, au surplus, bourré d'observations relatives à la systématique, la morphologie, l'écologie, la phytosociologie, ainsi que de références bibliographiques, a une valeur dépassant singulièrement celle d'un simple inventaire régional. Il s'applique spécialement aux départements de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura ; il n'y est fait mention que de quelques rares localités de l'Ain. Mais le Bugey, partie méridionale de la chaîne du Jura, présente à peu près les mêmes facteurs édaphiques et, par suite, doit porter une flore ayant une grande similitude avec celle inventoriée par HILLIER.

Cela ne signifie évidemment pas qu'une exploration méthodique de toutes les régions de l'Ain ne soit pas hautement désirable. Cette prospection pourrait d'ailleurs réserver des surprises, même en Bresse. Tout au moins pourrait-elle y faire ressortir, spécialement dans le sud de la Dombes et du Bugey, une influence méditerranéenne assez nette. F. LINGGOT, en particulier, avait, en 1906, attiré l'attention sur cette particularité, dans ses *Notes sur quelques Mousses des environs de Muzin* (loc. cit). Il est à remarquer que cette influence a été indiscutablement reconnue pour ce qui concerne les Phanérogames [voir *La végétation des Monts du Jura*, par A. MAGNIN, 1893, et la *Notice sur la flore bugésienne* de R. PERRAUD et H. PARRIAT (*Bull. de La Physiophilè*, Montceau-les-Mines, n° 51, 1959)].

Ayant eu l'occasion, au cours des dix dernières années, de séjourner dans certaines parties du département et d'en parcourir diverses autres, je crois devoir publier la liste des Muscinées que j'y ai ren-

contrées, étant précisé que je n'ai pu explorer sérieusement que la Bresse littorale de la Saône, surtout dans sa portion située immédiatement à l'est de Mâcon, dont la flore m'est devenue familière et dont je peux dresser un premier inventaire. Pour le reste du département, la liste fragmentaire fournie ne concerne que les espèces non communes<sup>3</sup>. J'y ajoute les découvertes de quelques-uns de mes correspondants.

## BRESSE DE L'AIN

### a) Bresse riveraine de la Saône

CONDITIONS ÉCOLOGIQUES. — En 1929, M. TORTILLET écrivait (*La Vie en Bresse vers 1840*. — *Bull. Soc. Nat. et Arch. Ain*, 1929) : « La Bresse, c'est le pays entre la Saône et la dernière chaîne du Jura, moins la vallée de la Saône, étroite de quelques kilomètres, appelée Rivage, Pays de Boz ou Pays des Kélires »<sup>4</sup>. Par ailleurs, L. CHAMPIER dénomme la Bresse riveraine de la Saône : « Bresse des Côtières » (*L'isolement de la Bresse ancienne*. — *Visages de l'Ain*, 1949). Au vrai, en ce qui concerne tout au moins la partie limitrophe de Mâcon, elle ne porte dans le langage courant aucun nom particulier et, du point de vue qui nous occupe, il ne faut pas exagérer les différences qu'elle présente avec le reste de la Bresse : ces divergences doivent être peu sensibles bien qu'elle offre un milieu biologique très spécial avec le champ d'inondation de la Saône qui occupe en moyenne le tiers de sa largeur, laquelle varie de 4 à 7 km ; l'autre portion, aux haies vives plantées d'arbres séparant les champs, constitue le début du bocage bressan.

Le climat (voir Pierre GEORGE. — *Les pays de la Saône et du Rhône*, 1941) est celui de toute la Bresse : il est à affinités continentales mais reste soumis à des influences océaniques, si bien qu'il s'agit d'un climat de transition à limites instables, plus continental ou plus océanique suivant les années, et se traduisant dans le détail « par une variabilité extrême des types de temps ».

« En hiver et en été, le climat est un climat dur, avec froids accentués et chaleurs prononcées ».

Et si l'on considère spécialement le régime des pluies et les variations de l'état hygrométrique de l'atmosphère, on constate que les pays de la Saône « s'inscrivent à certaines époques, notamment en automne, parmi les pays les plus arrosés de France, et il ne faut pas s'étonner que les bas fonds connaissent une saison froide particulièrement brumeuse ». Toutefois, protégée par l'écran des Monts du Mâconnais qui provoquent à l'avant une condensation partielle de l'humidité apportée par les vents de l'Ouest, la Bresse riveraine de la Saône reçoit au total une moindre hauteur de précipitations atmosphériques : 700 à 800 mm par an, au lieu de 800 à 1 000 un peu plus à l'Est. Par contre, en hiver, les brouillards y sont peut-être plus denses et plus tenaces.

Quant aux facteurs édaphiques, ils peuvent se résumer ainsi : le

3. La détermination de toutes les plantes litigieuses a été effectuée ou confirmée par M. R.-B. PIÉROT à qui j'exprime ma bien vive reconnaissance.

4. TORTILLET précisait encore : « Les deux régions que sépare assez exactement la route de Pont-de-Vaux à Bâgé-le-Châtel, Pont-de-Veyle et au-delà, sont d'ailleurs tout à fait distinctes : nature du sol, régime cultural et cultures, distribution ethnographique, mœurs et langage, tout y est différent ».

sol, où voisinent presque exclusivement sables et argiles — les marnes et graviers qui entrent en forte proportion dans la composition du sous-sol n'affleurant que rarement —, ne possède pas le moindre rocher ; les seules pierres (pierres à bâtir principalement) qu'on trouve sont des matériaux d'importation qui, provenant toutes des Monts du Mâconnais voisins, sont calcaires.

Ces caractéristiques générales sont à compléter par les particularités suivantes :

1° — Les friches et les landes sont exceptionnelles.

2° — Les mares ne manquent pas, mais les étangs qui jadis étaient assez nombreux ont presque disparu. C'est pourquoi, si les endroits mouillés sont fréquents, il n'en est guère de franchement marécageux et les endroits tourbeux sont rarissimes : à signaler cependant la lande marécageuse des Oignons, à Boz, d'une vingtaine d'hectares, qui est presque entièrement asséchée en été et porte une riche végétation<sup>5</sup>.

3° — Les bois, morcelés, sont d'assez faibles superficies et les peupleraies qui, depuis quelques dizaines d'années, sont systématiquement plantées sur le pourtour de la zone inondable de la Saône, sont formées d'arbres généralement trop jeunes pour pouvoir porter une flore corticole importante.

Il est encore à signaler que le bois de l'Aumusse (commune de Crottet), est un bois-taillis de Charmes dont certains sont de belle venue, mais dont l'écorce presque lisse se prête assez mal à l'installation des corticoles. Quant aux bois situés sur les communes de Replonges, Feillens et Manziat, ce sont des bois-taillis comprenant peu de gros arbres, beaucoup d'acacias, et qui sont envahis par les ronces, le lierre, les orties et la phanérogame adventice nord-américaine *Solidago serotina* Aiton, laquelle y prend une extension considérable (Voir *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1957) ; en général, ce sont plutôt des fourrés broussailleux peu favorables aux Bryophytes.

4° — Un unique biotope est vraiment original : c'est le champ d'inondation de la Saône, avec surtout la vaste prairie qui borde la

5. En ce qui concerne les plantes vasculaires, l'éminent botaniste qu'a été A. MAGNIN écrivait : « ...Il importe de préciser la station où croît le *Polygala depressa* ; le territoire des Oignons où M. BELLEVRAT l'a récolté et que j'ai parcouru avec lui, en octobre 1890, est situé au sud de Pont-de-Vaux, entre Boz, Ozan et Chevroux ; il est formé par une succession de petites cuvettes imperméables, prairies tourbeuses, mares, où croissent abondamment : \* *Drosera rotundifolia* (plus rarement *D. intermedia*), \* *Sphagnum* sp., \* *Lycopodium inundatum*, \* *Gentiana pneumonanthe*, *Scutellaria minor*, \* *Hottonia palustris*, *Isnardia palustris*, \* *Hydrocotyle vulgaris*, \* *Pedicularis silvatica*, \* *Stellaria glauca*, etc... » (A. MAGNIN, *Bull. Soc. bot. Lyon*, séance du 6 juin 1894).

J'ai placé un astérisque devant les noms des plantes dont j'ai encore constaté la présence et auxquelles il convient d'ajouter : *Juniperus communis* L. (cette plante des landes et coteaux arides a déjà été mentionnée dans des stations identiques à celle qu'elle occupe ici), *Juncus squarrosus* L. (signalé pour la première fois en Bresse), *Danthonia decumbens* (L.) Lmk-D.C., *Spiranthes aestivalis* (Lmk.) Rich., *Sagina subulata* (Sw.) Presl. (dans son récent *Catalogue de la flore de l'Ain*, L. BOUVEYRON écrivait au sujet de cette Caryophyllacée : « signalée dans l'Ain sans indication de stations, espèce à rechercher », *Hypericum humifusum* L., *Genista anglica* L., *Scorzonera humilis* L. A retenir aussi que *Calluna vulgaris* (L.) Hull. s'étend sur une importante partie de la lande, la plus sèche, surtout au N., qu'au S. prospère *Molinia caerulea* (L.) Moench. et que les endroits les plus longtemps inondés sont envahis par les grands *Carex* et les *Joncs*.

rivière. Celle-ci la recouvre plusieurs fois par an, parfois durant des mois consécutifs, lors de ses inondations périodiques, au cours desquelles elle dépose de très minces couches d'un limon argilo-sablonneux. De plus, les vents desséchants du N et du S qu'aucun obstacle ne freine, y soufflent par moments avec violence et, au cours de l'été, lorsque règne une intense évaporation, il se produit de temps en temps de grandes sécheresses dont souffre le tapis végétal. Celui-ci, qui est modifié par la vaine pâture s'y pratiquant après la récolte du foin, ainsi qu'à l'heure actuelle, par l'épandage d'engrais divers, est très serré. Les Mousses y sont néanmoins abondantes, au point que, certaines années, quoique rarement, à la faveur de conditions d'humidité propices, elles arrivent par endroits à gêner la fauchaison.

La levée artificielle de La Madeleine à Saint-Laurent, traversant la prairie d'E en W, présente en outre des stations intéressantes avec, à l'exposition N, les culées de la dizaine de ponts à deux arches dont elle est percée tous les 200 m pour permettre l'évacuation des eaux de crue et qui sont à sec en période normale. Tandis que le talus S est remarquable par la présence d'un mur de soutènement émergeant d'un mètre en moyenne qui protège la chaussée sur 1 200 m de long <sup>6</sup> et qui est généralement tenu à l'ombre par une végétation arbustive assez touffue, constituant un rideau de protection complémentaire ; construit en moellons calcaires, il est immergé en partie ou même complètement lors des très fortes eaux.

#### INVENTAIRE <sup>7</sup>.

##### 1° — Hépatiques.

*Marchantia polymorpha* L. — Cosmop. — Manziat : bord de la Loëze, au moulin Colan (leg. A. FENOUILLET).

*Riccia fluitans* L. et *fa caniculata* Hoff. — Cosmop. — Boz : lande des Oignons.

*R. glauca* L. — Circumb. — Bâgé-la-Ville : Cour, jardin de l'école <sup>8</sup>.

*Metzgeria furcata* (L.) Lindb. — Cosmop. — Crottet : bois de l'Aumusse où il est rare.

*Pelliaepiphylla* (L.) Lindb. — Circumb. — Bâgé-la-Ville : La Ferrand et Cour ; Manziat : bord de la Loëze, au moulin Colan.

*Lophocolea bidentata* (L.) Dum. — Circumb. — AC.

*L. heterophylla* (Schrad.) Dum. — Circumb. — Crottet : bois de l'Aumusse où il est commun.

*Solenostoma crenulatum* (Sm.) Mitten. — Circumb. — En mélange avec *Calypogeia fissa* (L.) Raddi. — Boz : lande des Oignons, entrée d'un terrier de lapins.

*Cladopodiella Francisci* (Hook.) Buch. — Euryatlant. — Boz : lande des Oignons, touffe homogène contre paroi verticale d'une petite dépres-

6. Il a été édifié après la grande crue de 1910, au cours de laquelle les eaux soulevées par un vent du S très violent avaient arraché une partie du trottoir. Un autre mur de soutènement, beaucoup plus ancien, existe sur le côté N, mais il est maintenant ensablé et est à nu presque nulle part.

7. La nomenclature suivie pour les espèces est celle employée par H. GAMS dans sa *Kleine Kryptogamenflora*, 4<sup>e</sup> édit., 1957.

8. Toutes les espèces signalées à Bâgé-la-Ville ont été récoltées par M. COLLET.

sion au centre de la lande et aussi sur le pourtour de celle-ci à l'entrée de terriers de lapins, en mélange avec les deux espèces suivantes (*c. per.*).

*Isopaches bicrenatus* (Schm.) Buch. — Circumb. — Boz : lande des Oignons (*c. per.*).

*Gymnocolea inflata* (Huds.) Dum. — Circumb. — Boz : lande des Oignons, surtout très abondant aux endroits où des prélèvements de terre de bruyère ont été opérés (*c. per.*).

*Calypogeia fissa* (L.) Raddi. — Euryatlant. — Bâgé-la-Ville : Cour ; Boz : lande des Oignons.

*Radula complanata* (L.) Dum. — Circumb. — CC.

*Madotheca platyphylla* (L.) Dum. — Circumb. — CC.

*Frullania dilatata* (L.) Dum. — Eurasiat. — CC.

### 2° — Sphaignes.

*Sphagnum compactum* DC. — Circumb.

*S. auriculatum* Schimp. — Euryatlant.

*S. palustre* L. — Cosmop.

Ces trois Sphaignes abondent dans la lande des Oignons, à Boz, et n'ont été vues que là.

### 3° — Mousses.

*Atrichum undulatum* (Hedw.) P. Beauv. — Circumb. — AC.

*Polytrichum commune* Hedw. — Cosmop. — Boz : lande des Oignons (*c. sporog.*) où il est abondant.

*P. gracile* Smith. — Cosmop. — Crottet : bord de l'étang de Genoud.

*Dicranum scoparium* Hedw. — Circumb. — Boz : lande des Oignons ; Crottet : bois de l'Aumusse.

*Var. curvulum* Brid. — Boz : lande des Oignons.

*D. spurium* Hedw. — Euryatlant. — Boz : lande des Oignons où il forme de très nombreuses touffes, très larges et très serrées, parmi les *Calluna* et où il est rarement fertile.

*D. rugosum* (Schwaeg.) Brid. — Circumb. — Boz : lande des Oignons ; *ster.*

*Dicranella heteromalla* (Hedw.) Schp. — Circumb. — Bâgé-la-Ville : Cour ; Boz : lande des Oignons ; Crottet : bord de l'étang de Genoud ; Replonges : bord de la sablière inondée de la route de Pont-de-Veyle.

*Ceratodon purpureus* (Hedw.) Brid. — Cosmop. — C. surtout à Boz, dans la lande des Oignons, parmi les *Calluna* et, à Replonges, au bord de la sablière précitée.

*Sporledera palustris* (Br. eur.) Hampe. — Circumb. — Bâgé-la-Ville : Cour, quelques très petites touffes seulement, à la base d'un saule.

*Leucobryum glaucum* (Hedw.) Schimp. — Subatlant. en Europe. — abonde à Boz, dans la lande des Oignons, où stérile, il voisine avec *Dicranum spurium* et constitue parfois de volumineux coussins.

*Fissidens taxifolius* Hedw. — Circumb. — AC.

*F. Mildeanus* Schp. — Submédit. — Replonges : sous le 3° pont de la Levée.

*Weisia rutilans* (Hedw.) Lindb. — Submédit. — Avec léger doute, Replonges : closures, une seule localité, capsules pas assez mûres pour permettre une détermination rigoureuse.

*Barbula unguiculata* Hedw. — Circumb. — C.

*B. revoluta* (Schrad.) Brid. — Submédit. — Replonges : en plusieurs points.

*B. convoluta* Hedw. — Circumb. — CC.

*B. vinealis* Brid., var. *cylindrica* (Tayl.) Boul. — Submédit. — Replonges : talus humide de la vieille route de Bâgé et mur de soutènement de la Levée.

*B. sinuosa* (Wils.) Braithw. — Subatlant. — Crottet : contre un arbre aux Etournes ; Replonges : en divers endroits, notamment contre les culées des ponts de la Levée.

*B. fallax* Hedw. — Circumb. — Replonges : mur de soutènement E du cimetière, La Madeleine (c. *sporog.*), Pain-Blanc, Puits-Guillemain.

*Didymodon rigidulus* Hedw. — Circumb. — Replonges : La Madeleine (c. *sporog.*) et mur de soutènement de la Levée.

*D. trifarius* (Hedw.) Hüben. — Circumb. — AC. à Replonges.

*Syntrichia ruralis* (L.) Brid. — Circumb. — Existe vraisemblablement mais, à l'œil nu, il est facilement confondu avec *S. montana* qui présente un aspect sensiblement identique et occupe des stations semblables ; il m'a échappé jusqu'alors.

*S. montana* Nees. — Eurymédit. — C.

var. *calva* Schp. — Replonges : mur de soutènement de la Levée.

*S. laevipila* (Brid.) Schultz. — Circumb. — Submédit. — CC.

*S. papillosa* (Wils.) Amann. — Médit. Atlant. — Replonges : plusieurs localités.

*S. pulvinata* Jur. — Circumb. — Replonges : abondant à la base d'un vieux chêne à La Croix-Verte.

*S. latifolia* Bruch. — Circumb. — Replonges : en divers points.

*Tortula muralis* Hedw. — Cosmop. — CC.

*Pottia intermedia* (Turn.) Fürn. — Circumb. — Bâgé-la-Ville : Cour ; Replonges : Ecarron.

*P. truncata* (Hedw.) Bruch. — Submédit. en Europe. — Bâgé-la-Ville : Cour ; Replonges : Ecarron.

*Phascum cuspidatum* (Hedw.) Schreb. — Cosmop. — C.

*Dialytrichia mucronata* (Brid.) Limpr. — Médit. Atlant. — AC. à Replonges, surtout contre le mur de soutènement de la Levée et à la base des arbres dans le champ d'inondation de la Saône.

*Cinclidotus fontinaloides* (Hedw.) P. Beauv. — Circumb. — AC. notamment contre les parapets de la Saône.

*Schistidium apocarpum* (Hedw.) Br. eur. — Cosmop. — C. à Replonges, particulièrement contre le mur de soutènement de la Levée.

*Grimmia pulvinata* (Hedw.) Sm. — Circumb. — CC.

*G. orbicularis* Bruch. — Submédit. — Replonges : La Madeleine.

*Funaria hygrometrica* Hedw. — Cosmop. — CC.

*Entosthodon fascicularis* (Dicks.) C. Müller. — Submédit. — Replonges : Ecarron, luzernière.

*Physcomitrium piriforme* (Hedw.) Brid. — Médit. Atlant. — Cosmop. — Bâgé-la-Ville : La Ferrand, bord d'un ruisseau ; Replonges : Pain-Blanc, talus humide de la vieille route de Bâgé.

*Pohlia annotina* (Hedw.) Loeske. — Circumb. — Replonges : Palachin, bord humide du chemin conduisant à la Prairie.

*Mniobryum carneum* (L.) Limpr. — Eurymédit. — Replonges :

Pain-Blanc, *ster.*, en mélange avec *Barbula convoluta*, *Phascum cuspidatum*, et *Physcomitrium piriforme*.

*M. albicans* (Wahlenb.) Limpr. — Subcosmop. — Port d'Asnières : berge de la Saône.

*Bryum pseudotriquetrum* (Hedw.) Schwaegr. — Circumb. — Boz : lande des Oignons ; Crottet : Genoud, pré humide en bordure de la route de Pont-de-Veyle.

*B. capillare* Hedw. — Circumb. — CC.

*B. erythrocarpum* Schwaegr. — Eurymédit. — AC., abondant à Boz, dans la lande des Oignons, parmi les *Calluna*.

*B. caespiticeum* Hedw. — Circumb. — Replonges : en plusieurs endroits, très fertile au bord de la sablière inondée de la route de Pont-de-Veyle.

*B. argenteum* Hedw. — Cosmop. — CC.

*B. bicolor* Dicks. — Circumb. — C.

*Mnium undulatum* Hedw. — Eurasiat. — AC.

*M. affine* Bland. — Circumb. — Bâgé-la-Ville : plusieurs localités ; Manziat : bois des Brodas.

*M. cuspidatum* (Hedw.) Leysser. — Circumb. — Crottet : Genoud, talus E du fossé de la route de Pont-de-Veyle ; Replonges : banquette N de la Levée, sur souche de peuplier (*c. sporog.*).

*M. hornum* Hedw. — Euryatlant. — Saint-André-de-Bâgé : pré humide à proximité de l'école (M. COLLET).

*Aulacomnium androgynum* (Hedw.) Schwaegr. — Euryatlant. — Bâgé-la-Ville : La Ferrand ; Crottet : Genoud, bord de l'étang et pré humide ; Manziat : bois de la Lie 3 Cornes ; Replonges : champ en bordure des Closures, à l'intérieur d'un vieux saule têtard ; Saint-André-de-Bâgé : près de l'école.

*A. palustre* (Hedw.) Schwaegr. — Cosmop. — Boz : lande des Oignons (*c. sporog.*).

*Philonotis fontana* (L.) Brid. — Cosmop. — Bâgé-la-Ville : La Ferrand.

*Zygodon viridissimus* (Dicks.) R. Br. — Submédit. — Replonges : Ecarron, chemin de la Prairie, et Le Motier.

*Ulota crispa* (Hedw.) Brid. — Circumb. — Avec doute : sur un Charme dans le bois de l'Aumusse, une seule touffe qui rentre dans le stirpe *U. crispa*, mais avec capsules trop jeunes pour une détermination précise.

*Orthotrichum diaphanum* Schrad. — Circumb. — CC.

*O. affine* Schrad. — Circumb. — CC.

*O. anomalum* Hedw. — Circumb. — Replonges : plusieurs localités.  
*var. saxatile* Schp. — Id.

*O. striatum* Hedw. — Circumb. — Replonges : sentier conduisant du 1<sup>er</sup> pont de la Levée à l'Ecarron.

*O. obtusifolium* Brid. — Circumb. — Crottet : Les Etournes ; Replonges : chemin Miral.

*Leucodon sciuroides* (Hedw.) Schwaegr. — Circumb. — CC.

*Climacium dendroides* (Hedw.) Weber et Mohr. — Circumb. — AC. dans les Closures de Crottet et de Replonges ; Bâgé-la-Ville ; Saint-André-de-Bâgé.

*Fontinalis antipyretica* Hedw. — Circumb. — CC.

*Thamnium alopecurum* (Hedw.) Br. eur. — Atlant. Médit. — Crottet : bosquet d'Acacias, dans le champ d'inondation de la Saône, sur la terre.

*Homalia trichomanoides* (Hedw.) Br. eur. — Eurasiat. Subatlant. — AC. à Crottet, dans le bois de l'Aumusse où il fructifie.

*Isothecium myrum* (Pollich.) Brid. — Circumb. — Bâgé-la-Ville : Les Broyères ; Crottet : bois de l'Aumusse.

*Leskea polycarpa* Hedw. — Circumb. — CC., particulièrement abondant à la base des arbres et parfois sur les pierres dans le champ d'inondation de la Saône.

*Anomodon viticulosus* (Hedw.) Hook. et Tayl. — Circumb. — CC.

*A. attenuatus* (Hedw.) Hüben. — Circumb. — Replonges : bosquet de la Verne, dans la zone d'inondation de la Saône.

*Thuidium tamariscinum* (Hedw.) Br. eur. — Eurasiat. — Bâgé-la-Ville : Niermont ; Crottet : bois de l'Aumusse.

*Amblystegium riparium* (Hedw.) Br. eur. — Circumb. — AC., parfois à forme harpidioïde très prononcée (Crottet : Genoud).

*A. serpens* (Hedw.) Br. eur. — Cosmop. — CC.

*A. Juratzkanum* Schp. — Circumb. — Crottet : Genoud ; Replonges : en divers endroits.

*A. varium* (Hedw.) Lindb. — Circumb. — Bâgé-la-Ville : Cour ; Replonges : bord du fossé N de la Levée, en plusieurs points.

*Platyhypnidium riparioides* (Hedw.) Podp. — Circumb. — Manziat : moulin Colan ; Replonges : bord du fossé N de la Levée et abondant à Gros-Loup, sur les pierres immergées du déversoir de l'ancien moulin.

*Acrocladium cuspidatum* (Hedw.) Lindb. — Circumb. — CC.

*Drepanocladus fluitans* (Hedw.) Warnst., var. *falcatus* Ren. — Cosmop. — Boz : lande des Oignons.

*D. exannulatus* (Gümbel) Warnst., var. *pinnatus* Boul. — Circumb. — Boz : lande des Oignons ; Crottet : assez abondant dans une partie basse de la prairie.

*D. aduncus* (Hedw.) Moenk. — Circumb. — spp. *Kneiffi* Ren., var. *polycarpon* Bland. — Replonges : bord d'une mare très ombragée au sud de la Levée, à hauteur du 1<sup>er</sup> pont.

var. *pseudofluitans* San. — Boz : lande des Oignons.

*Homalothecium sericeum* (Hedw.) Br. eur. — Europ. — CC.

*Camptothecium lutescens* (Hedw.) Br. eur. — Circumb. — Bâgé-la-Ville et Replonges : sur plusieurs emplacements.

*Brachythecium salebrosum* (Web. et Mohr.) Br. eur. — Circumb. — Bâgé-la-Ville, Crottet et Replonges : semble AC.

*B. albicans* (Hedw.) Br. eur. — Circumb. — Replonges : dans les champs sablonneux incultes.

*B. rutabulum* (Hedw.) Br. eur. — Circumb. — CC.

*B. rivulare* (Bruch.) Br. eur. — Circumb. — Bâgé-le-Châtel : dans la Grande-Loëze, à la base des murs du vieux moulin ; Replonges : Gros-Loup, abondant sur les pierres inondées du déversoir de l'ancien moulin.

*B. velutinum* (Hedw.) Br. eur. — Circumb. — AC.

*B. populeum* (Hedw.) Br. eur. — Circumb. — Crottet : bois de l'Aumusse ; Replonges : en plusieurs endroits, en particulier contre le mur de soutènement de la Levée.

*Eurhynchium striatum* (Hedw.) Schp. — Circumb. — Bâgé-la-Ville : en plusieurs points ; Crottet : Genoud et C. dans le bois de l'Aumusse.

*E. Swartzii* (Turn.) Hobk. — Circumb. — Replonges : plusieurs emplacements.

*E. praelongum* (Hedw.) Hobk. — Cosmop. — CC.

var. *Stokesii* (Turn.) Br. eur. — Subatlant. — Bâgé-la-Ville : plusieurs localités ; Crottet : bois de l'Aumusse ; Replonges : bosquet de la Verne.

*Rhynchostegiella tenella* (Dicks.) Limpr. — Submédit. — Replonges : mur de soutènement de la Levée, en un seul point.

*Scleropodium purum* (Hedw.) Limpr. — Circumb. — C.

*S. caespitosum* (Wils.) Br. eur. — Euryatlant. — Crottet : talus N de la voie ferrée de Pont-de-Veyle à Mâcon, contre un arbre.

*Rhynchostegium murale* (Hedw.) Br. eur. — Médit. Atlant. — Bâgé-la-Châtel : chemin de ronde, sur la terre ; Replonges : banquette S et mur de soutènement de la Levée.

*R. rotundifolium* (Brid.) Br. eur. — Médit. — Replonges : au bord d'une mare du chemin Miral et à la base du mur de soutènement de la Levée, entre le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> ponts (*c. sporog.*).

*R. confertum* (Dicks.) Br. eur. — Subatlant. — Replonges : AC. sur les pierres de la banquette S et contre le mur de soutènement de la Levée.

*Cirriphyllum piliferum* (Hedw.) Grout. — Circumb. — Bâgé-la-Ville, Crottet et Replonges : en plusieurs points.

*C. crassinervium* (Tayl.) Loesk. et Fl. — Subatlant. — Crottet : contre un arbre aux Etournes ; Replonges : mur de soutènement et culées de plusieurs ponts de la Levée.

*Pleurozium Schreberi* (Willd.) Mitt. — Circumb. — Boz : lande des Oignons où il abonde par places parmi les *Calluna*.

*Plagiothecium denticulatum* (Hedw.) Br. eur. — Circumb. — Bâgé-la-Ville : Les Broyères, Cour et La Ferrand ; Crottet : bord de l'étang de Genoud.

*P. silvaticum* (Brid.) Br. eur. — Circumb. — Crottet : Genoud ; Manziat : bois de la Lie 3 Cornes.

*Pylaisia polyantha* (Hedw.) Br. eur. — Circumb. — Manziat : bois de la Lie 3 Cornes.

*Hypnum cupressiforme* Hedw. — Cosmop. — CC. à formes plus ou moins filiformes.

var. *ericetorum* Br. eur. — Boz : lande des Oignons.

*Ctenidium molluscum* (Hedw.) Mitt. — Circumb. — Crottet : n'est pas rare au bois de l'Aumusse.

*Rhytidiadelphus triquetrus* (Hedw.) Warnst. — Circumb. — AC.

*R. squarrosus* (Hedw.) Warnst. — Circumb. — Bâgé-la-Ville : Cour.

#### CONSIDÉRATIONS PHYTOGÉOGRAPHIQUES.

1° — Ce qui frappe avant tout dans l'examen de l'Inventaire ci-dessus, c'est le nombre très faible d'espèces concernant les Hépatiques, le fait que les Sphaignes signalées sont exclusivement cantonnées dans la lande des Oignons à Boz, ainsi que la monotonie générale du tapis muscinal. Les facteurs écologiques expliquent ces particularités.

2° — Dans la lande des Oignons, l'importance des éléments atlanti-

ques (qui, pour les seuls Bryophytes, sont : *Cladopodiella Francisci*, *Calypogeia fissa*, *Sphagnum auriculatum*, *Dicranum spurium*, *Leucobryum glaucum*) est très remarquable.

3° — La Mousse de beaucoup la plus abondante dans la Prairie est *Acrocladium cuspidatum*. Par contre, dans la lande des Oignons, elle n'existe guère qu'au pied des grands *Carex*.

4° — Le mur de soutènement de la Levée, station artificielle, de création relativement récente, porte une flore muscinale saxicole importante, mais semble n'offrir qu'une seule Mousse spécifiquement calciphile, *Rhynchostegiella tenella*, qui y est du reste très rare.

5° — La présence de certaines Mousses appelle quelques commentaires.

*Polytrichum gracile* est indiqué, par PHILIBERT, comme assez rare et ordinairement stérile dans la Bresse louhannaise.

*Dicranum spurium*, connu dans deux localités seulement du Jura<sup>9</sup>, n'avait pas été signalé dans l'Ain.

*D. rugosum* est rare dans toute la région.

*Sporledera palustris*, non signalé dans l'ouest de la France, ni dans la région parisienne, est très rare dans le Jura.

*Leucobryum glaucum* n'a été signalé, dans la Bresse de l'Ain, que dans un bois près de Coligny, alors que PHILIBERT l'indique dans certains bois de la Bresse louhannaise et qu'HILLIER fait remarquer qu'il n'est pas hygrophile dans la zone inférieure du Jura.

*Fissidens Mildeanus*, souvent confondu avec *F. crassipes* Wils., n'avait pas été mentionné dans l'Ain.

*Barbula sinuosa* que PHILIBERT n'a pas rencontré en Bresse louhannaise, et qui est considéré comme archaïque, est assez rare dans le Jura.

*Dialytrichia mucronata* est une méditerranéenne-atlantique dont l'abondance relative est à souligner.

*Mniobryum carneum* paraît, d'après PHILIBERT, disséminé dans la Bresse, mais fructifie rarement.

*Mnium cuspidatum*, non encore indiqué en Bresse, est en outre très rare dans la zone inférieure du Jura.

*M. hornum*, euryatlantique, considéré comme à peu près nul dans la chaîne du Jura, a déjà été trouvé près de Bourg, dans la forêt de Seillon.

*Aulacomnium androgynum*, calcifuge atlantique, signalé en Bresse louhannaise, est rare dans le Jura.

*Thamnum alopecurum* est, selon HILLIER, une « espèce remarquable, l'un des ornements de nos cascades et que l'on se plaît à contempler dans les ravins frais, ombragés et escarpés » ; PHILIBERT et SÉBILLE lui attribuent de plus comme station : « l'intérieur des puits ». Elle se trouve à Crottet dans une situation bien différente.

*Anomodon attenuatus* est mentionné pour la première fois en Bresse.

*Drepanocladus exannulatus* également.

---

9. Si des comparaisons sont faites avec les indications correspondantes du *Catalogue des Mousses du Jura*, par HILLIER, c'est que celles-ci, dans l'ensemble, valent pour le Bugey (voir au début de la présente étude).

*Scleropodium caespitosum* est particulièrement intéressant. Il n'avait jusqu'alors été remarqué dans l'est de la France que sur le plateau de Langres (aux sources de la Marne) <sup>10</sup> et dans le Morvan (région d'Autun) <sup>11</sup>. La localité de Crottet jalonne à son tour, plus au Sud, la limite orientale d'extension actuellement reconnue pour cette espèce atlantique. Sa détermination a été confirmée par MM. M. BIZOT et R. B. PIERROT.

*Rhynchostegium rotundifolium*, espèce méditerranéenne, trouvé en deux endroits à Replonges, a été jadis rencontré aux environs de Bourg et est très rare dans le Jura.

*Ctenidium molluscum*, qui foisonne sur les sols calcaires du Revermont et du Bugey, s'accommode dans le bois de l'Aumusse de stations siliceuses.

6° — Bien qu'il s'agisse seulement d'un premier inventaire que des recherches ultérieures permettront de compléter, tel quel, il peut donner lieu à une répartition entre les « cortèges floristiques » susceptible de fournir un spectre chorologique acceptable :

Circumboréales . . . . .	73
Atlantiques . . . . .	8
Subatlantiques . . . . .	5
Européenne . . . . .	1
Eurasiatiques . . . . .	4
Méditerranéennes . . . . .	8
Subméditerranéennes . . . . .	9
Cosmopolites . . . . .	18
Subcosmopolite . . . . .	1
<hr/>	
Total . . . . .	127

soit, notamment, un pourcentage de 10,23 % pour les atlantiques et les subatlantiques, et de 13,38 % pour les méditerranéennes et subméditerranéennes ; ces faibles pourcentages s'expliquent, pour les atlantiques, par le climat, pour les méditerranéennes, en partie par l'absence totale des sols calcaires qui s'assèchent et s'échauffent si facilement.

b. — *Bresse classique* <sup>12</sup>.

*Calypogeia fissa* (L.) Raddi. — Forêt de Vescours.

*Syntrichia latifolia* Bruch. — Mézériat : bord de la Veyle, contre des souches, localité homogène importante.

*Eurhynchium speciosum* (Brid.) Milde. — Polliat : parois humides d'un lavoir-fontaine (c. *sporog.*) (M. COLLET). Cette Mousse atlantique, très rare dans le Jura, n'avait jusqu'alors été signalée qu'une fois dans l'Ain, à Domsure.

10. M. BIZOT et G. GARDET. — *Bryum Canariense* Brid. et *Scleropodium caespitosum* (Wils.) B. E. — *Musciniées nouvelles pour la Haute-Marne* (Bull. Soc. Et. Sc. Nat. de la Haute-Marne, t. 14, 1932).

11. H. PHILBERT et R. SÉBILLE. — *Nouveau Catalogue raisonné des Musciniées de Saône-et-Loire*.

12. J'ai récolté le rare *Trichodon cylindricus* (Hedw.) Schp., dans la Bresse loughannaise, à La Chapelle-Thècle, dans une éclaircie du bois du Grand-Biolay, à 3 km au nord des limites du département de l'Ain.

DEPARTEMENT DE L'AIN (moins la BRESSE) <sup>13</sup>.

1° — Hépatiques.

*Conocephalum conicum* (L.) Dum. — Artemare : bord d'un ruisseau à eau courante.

*Metzgeria pubescens* (Schr.) Raddi. — Belleydoux : gorges de la Semine <sup>14</sup> ; Cerdon-Labalme : bois à l'entrée de la grotte de Saint-Julien.

*Ptilidium pulcherrimum* (Web.) Hampe. — La Faucille-Montrond (leg. R. B. PIERROT).

*Lepidozia reptans* (L.) Dum. — Giron : forêt de Champfromier ; forêt d'Echallon, à proximité du lac Genin.

*Blepharostoma trichophyllum* (L.) Dum. — Forêt au-dessus et au nord du col de La Faucille ; Giron : forêt de Champfromier ; forêt d'Echallon, à proximité du lac Genin ; Grand-Colombier.

*Barbilophozia lycopodioides* (Wallr.) Loeske. — La Faucille-Montrond (R. B. PIERROT).

*Tritomaria quinquedentata* (Huds.) Buch. — Mijoux : bosquet en bordure de la route de Lelex.

*Leicolea Mülleri* (Nees) Jörg. — Belleydoux : gorges de la Semine.

*L. badensis* (Gotts.) Jörg. — Artemare : pied de la cascade de Cerveyrieu, en mélange avec *Gymnostomum calcareum*.

*Solenostoma triste* (Nees) K. Müller. — Artemare : rochers exondés de la cascade de Cerveyrieu.

*S. atrovirens* (Schleich.) K. Müller. — Artemare : pied de la cascade de Cerveyrieu (c. per.), en mélange avec *Gymnostomum calcareum*.

*Pedinophyllum interruptum* (Nees.) Lindb. — Belleydoux : gorges de la Semine.

*Scapania aspera* Bernet. — Belleydoux : gorges de la Semine ; Lancrans : forêt à la base du Sorgia ; Cerdon : rochers en bordure de la route nationale n° 84 ; Artemare : rochers au pied de la cascade de Cerveyrieu.

*S. aequiloba* (Schw.) Dum. — Sommet du Montrond.

*Cephalozia media* Lindb. — Giron : forêt de Champfromier.

*Lejeunea cavifolia* (Ehrh.) Lindb. — Don : bois en bordure de l'Arvières.

*Cololejeunea calcarea* (Lib.) Spruce. — Belleydoux : gorges de la Semine.

2° — Sphaignes.

*Sphagnum crassycladum* Warnst. — Saint-Paul-de-Varax : bois.

3° — Mousses.

*Dicranum fuscescens* Turn. — Lelex : col de Crozet (M. COLLET).

*D. Bergeri* Bland. — Hauteville : marais du Vély (leg. F. LINGOT, 1<sup>er</sup> juillet 1923).

13. J'ai récolté *Didymodon tophaceus* (Brid) Jur. et *Bryum pallens* Sw. dans la partie du Jura qui prolonge un peu la chaîne au-delà du Rhône, où elle se soude aux Préalpes, sur des rochers suintants en bordure de la route de Yenne à Aiguebelette ; ces deux Mousses, la première surtout, sont rares dans le Jura proprement dit.

14. L'herborisation dans les gorges de la Semine a eu lieu avec la participation de M. E. BONNOT.

*Orthodicranum montanum* (Hedw.) Loeske. — Col de la Faucille.

*var. polycladum* Warnst. — Grand-Colombier : versant W., vers 1400 m ; cette curieuse très petite variété n'a pas encore été mentionnée dans le Jura.

*Dichodontium pellucidum* (L.) Schp. — Belleydoux : gorges de la Semine.

*Anisothecium varium* (Hedw.) Mitten. — Lancrans : route de Ballon, bordure du bois.

*Distichium capillaceum* (Hedw.) Br. eur. — La Faucille-Montrond (R. B. PIERROT).

*Ditrichum flexicaule* (Schl.) Hampe. — Mijoux : Route du col de La Faucille (c. *sporangium*).

*Fissidens adiantoides* (L.) Hedw. — Falaise calcaire suintante en face du lac de Sylans ; Belleydoux : gorges de la Semine ; bord du lac Genin, prairie tourbeuse ; bords du lac Chavolet ; forêt de Meyriat.

*F. cristatus* Wils. — Mijoux : route du col de la Faucille et bosquet en bordure de la route de Lelex ; Belleydoux : gorges de la Semine ; Don : route de Vaux.

*F. Warnstorffii* Fl. — Neuville-sur-Ain : rochers exondés par intermittences dans le lit de l'Ain <sup>15</sup>.

*F. Mildeanus* Schimp. — Saint-Martin-de-Baval : fossé de la route d'Artemare.

*Eucladium verticillatum* (L.) Br. eur. — Confort : falaise calcaire à proximité du Pont-des-Pierres ; Saint-Martin-de-Bavel : route d'Artemare, rochers suintants à l'entrée du village ; route de Montmerle à Dhuis : fontaine.

*Pleurochaete squarrosa* (Brid.) Lindb. — Don : route de la cascade de Cerveyrieu, contre rochers ; Artemare : très commun et très beau, en larges touffes serrées et homogènes, sur la longue butte rocheuse qui, à son extrémité nord, porte la statue de la Vierge. L'abondance de cette méditerranéenne dans le sud du Valromey est à souligner.

*Tortella tortuosa* (L.) Limpr., *var. fragilifolia* Jur. — Grand-Colombier, près du sommet.

*Trichostomum mutabile* Bruch., *var. cuspidatum* Schp. — Bombois : cascade de Pissevache (M. COLLET).

*T. crispulum* Bruch. —

*var. brevifolium* Br. eur. — Col du Berthiand ; Saint-Germain-de-Joux : rochers au bord de la route nationale n° 84.

*var. viridulum* Braith. — Artemare : rochers exondés au pied de la cascade de Cerveyrieu.

*Weisia viridula* (L.) Hedw. —

*var. amblyodon* (Brid.) Wils. — Don : route d'Hauteville, rochers.

*Barbula revoluta* (Schrad.) Brid. — Lancrans : route de Ballon, talus.

*B. acuta* Brid. et sa *var. viridis* Br. eur. — Artemare : contre rochers au pied de la cascade de Cerveyrieu ; Lancrans : ancienne carrière de graviers.

*B. reflexa* Brid. — Artemare : au pied de la cascade de Cerveyrieu.

15. Au sujet de cette méditerranéenne, voir : A propos de *Fissidens Warnstorffii* Fleisch. (Rev. Bryol., t. XXIV, fasc. 1-2, 1955).

*Didymodon spadiceus* (Mitten) Limpr. — Mijoux : petite cascade dans un ruisseau affluent de la Valserine, sur rocher ; Belleydoux : gorges de la Semine.

*D. rigidulus* Hedw. — Neuville-sur-Ain : rochers exondés dans le lit de l'Ain.

*Erythrophyllum recurvirostrum* (Hedw.) Loeske. — Col de la Lèbe ; Artemare : à proximité du sommet de la cascade de Cerveyrieu ; Grand-Colombier, versant W, vers 1400 m.

*Gymnostomum recurvirostrum* Hedw. et *var. scabrum* (Lind.) Dix. — Bombois : cascade de Pissevache (M. COLLET).

*G. calcareum* Br. germ. — Artemare : pied de la cascade de Cerveyrieu.

*Syntrichia norvegica* Web. f. — Mijoux : sommet du Montrond.

*S. subulata* (L.) Web. et Mohr. —

*var. dentata* Boul. — Col de Richemond : forêt, sur une souche.

*var. integrifolia* Boul. — Lancrans : forêt au pied du Sorgia et carrière de gravières abandonnée.

*var. recurvo-marginata* Breidl. — Giron : forêt de Champfromier.

*Encalypta streptocarpa* Hedw. — Mijoux : route du col de La Fauçille et Corveissiat : près de la grotte (*c. sporog.*).

*Cinclidotus nigricans* (Brid.) Loeske. — Neuville-sur-Ain : rochers dans le lit de l'Ain. Eurasiatique rare dans le Jura et seulement dans la zone inférieure.

*Rhacomitrium canescens* (Hedw.) Brid. — Lancrans : pré sec ; col de la Lèbe : abondant sur pelouse rocheuse.

*Mniobryum carneum* (Hedw.) Limpr. — Artemare : au pied de la cascade de Cerveyrieu.

*M. albicans* (Wahl.) Limp. — Lancrans : route de Ballon ; Bombois : cascade de Pissevache.

*Bryum pseudotriquetrum* (Hedw.) Schw. — Rochers calcaires suintants en face du lac de Sylans ; prairie tourbeuse du Pailly, au col de la Rochette ; bords du lac Chavolet.

*B. elegans* Nees. — Lancrans : forêt au pied du Sorgia.

*B. caespiticeum* Hedw. —

*var. transiens* Podpera. — Lancrans : route de Ballon : bordure du bois.

*B. bicolor* Dicks. —

*var. gracilentum* Tayl. — Neuville-sur-Ain : rochers exondés dans le lit de l'Ain.

*B. inclinatum* (Web. et Mohr) Bland. — Crêt de la Goutte (F. LINGOT, 19-7-1925).

*Mnium affine* Bland. —

*var. elatum* Lindb. — Col de la Rochette : prairie du Pailly.

*M. longirostre* Brid. — Bords du lac Chavolet.

*M. spinosum* (Voit.) Schwaegr. — Grand-Colombier, versant W, sur souche, vers 1400 m.

*M. stellare* Hedw. — Giron : forêt de Champfromier ; Lancrans : route de Bellegarde, bois en face de la scierie.

*M. marginatum* (Dicks.) P. Beauv. — Lancrans : forêt au pied du Sorgia ; Artemare : au pied de la cascade de Cerveyrieu.

*M. orthorhynchium* Br. eur. — Belleydoux : gorges de la Semine ; Lancrans : forêt au pied du Sorgia.

*M. punctatum* Hedw. — Artemare : réservoir à la base des rochers portant la statue de la Vierge.

*Aulacomnium palustre* (Hedw.) Schw. — Col de la Rochette : prairie spongieuse du Pailly.

*var. polycephalum* Huebn. — Marais de Cormaranche (F. LINGOT, 19-5-29).

*Plagiopus Oederi* (Schw.) Limp. — Mijoux : route du col de La Faucille ; Belleydoux : gorges de la Semine.

*Philonotis calcarea* (Br. eur.) Schimp. — Lancrans : ruisseau au bas de la route de Confort.

*Orthotrichum cupulatum* Hoffm., *var. nudum* Dicks. — Mijoux : dans la Valserine ; Corveissiat : entrée de la grotte (F. LINGOT, 12-4-1925).

*O. Lyellii* Hook. et Tayl. — Col de la Lèbe.

*Antitrichia curtispindula* (Hedw.) Brid. — Mijoux : route du col de La Faucille, forêt, vers 1150 m, formant d'épais manchons autour du tronc et des branches d'un sapin mort.

*Leptodon Smithii* (Dicks.) Mohr. — Corveissiat : entrée de la grotte (F. LINGOT, 12-4-1925) ; c'est la deuxième localité reconnue dans l'Ain pour cette méditerranéenne qui n'existe qu'en un seul point des parties septentrionale et centrale de la chaîne du Jura.

*Homalia trichomanoides* (Hedw.) Br. eur. — Col de Richemond : forêt à 1060 m d'alt. HILLIER signale, d'après MEYLAN, que dans le haut Jura, cette Mousse est très rare au-dessus de 800 m.

*Neckera pumila* Hedw. — Col de la Lèbe : forêt ; Veyziat : Mons, mur.

*Plasteurhynchium striatulum* (Spruce) Fleisch. — Corveissiat : entrée de la grotte ; Lancrans : ponceau sur ruisseau au bas de la route de Confort.

*Pseudoleskeella catenulata* (Brid.) Kindb. — Mijoux : bosquet en bordure de la Valserine ; Artemare : rochers au bas de la cascade de Cerveyrieu.

*Lescurea mutabilis* (Brid.) Lindb., *ssp. striata* (Schw.) Br. eur. — La Faucille-Montrond (R. B. PIERROT).

*Leskeella nervosa* (Brid.) Loeske. — Grand-Colombier : versant W, vers 1300 m.

*Pseudoleskea incurvata* (Hedw.) Loeske. — Col de La Faucille et sommet du Montrond.

*Thuidium Philiberti* Limpr. — Col de la Rochette : prairie du Pailly.

*Cratoneurum commutatum* (Hedw.) Roth, *var. irrigatum* Zett. — Mijoux : route de La Faucille, contre maçonnerie d'un petit canal formant cascade.

*C. filicinum* (Hedw.) Roth., *var. crassinervium* Ren. — Artemare : ruisseau à eau courante.

*Hygroamblystegium tenax* (Hedw.) Jennings. — Artemare : ruisseau à eau courante ; route de Montmerle à Dhuys : fontaine.

*H. fluviatile* (Hedw.) Loeske. — Cerdon : contre paroi d'une fontaine.

*Amblystegiella subtilis* (Hedw.) Loeske. — La Faucille-Montrond (R. B. PIERROT).

*Campylium hispidulum* (Brid.) Mitten. — Giron : forêt de Champfromier.

*C. protensum* (Brid.) Kindb. — Bords du lac Genin.

*C. elodes* (Spr.) Broth. — Col de la Rochette : prairie du Pailly, bord d'un fossé.

*Hygrohypnum luridum* (Hedw.) Jenn. — Mijoux : dans la Valserine ; Lancrans : perte de la Valserine ; Artemare : au pied de la cascade de Cerveyrieu (c. *sporog.*).

*Scorpidium scorpioides* (Hedw.) Limpr. — Revu cette Mousse au bord du lac Genin où DISMIER l'avait signalée en 1901. L'indication donnée par HILLIER selon laquelle elle « manque dans le Bugey » est donc à rectifier.

*Calliargon giganteum* (Schimp.) Kindb. — Col de la Rochette : prairie tourbeuse du Pailly.

*Drepanocladus uncinatus* (Hedw.) Warnst. — Mijoux : forêt (c. *sporog.*).

*D. revolvens* (C. Müller) Warnst. — Divonne-les-Bains : marais ; col de la Rochette : prairie du Pailly.

*Brachythecium rivulare* (Bruch.) Br. eur. — Belleydoux : gorges de la Semine ; Corveissiat : entrée de la grotte ; Saint-Germain-de-Joux : petite cascade au bord de la route d'Echallon.

*Eurhynchium zetterstedtii* Störm. — Dans une note récente intitulée « *E. zetterstedtii* Störm. dans les monts du Jura » (*Rev. Bryol. et Lichén.* 1960, p. 182), M. M. Bizor attirait l'attention sur cette Mousse, en précisant les différences qui la séparent d'*E. striatum* (Hedw.) Schimp. et concluait : « Il n'est pas douteux que cette espèce est méconnue et doit se trouver dans d'autres localités ». Une vérification de mes échantillons d'herbier attribués à *E. striatum* m'a effectivement permis de reconnaître que je l'ai récoltée, en 1956, au col de la Lèbe, dans la forêt de Conifères.

*E. speciosum* (Brid.) Milde. — Bords du lac Chavolet. (Voir commentaires dans la liste de la Bresse classique).

*Cirriphyllum Vaucheri* (Schimp.) Loeske et Fleisch. — « Caractéristique pour le climat du Hêtre » (HILLIER). Châtillon-de-Michaille : colonie de vacances du Pré-Jantet, sur rocher, dans le bois.

*Orthothecium rufescens* (Schwaegr.) Br. eur. — Belleydoux : gorges de la Semine.

*O. intricatum* (Hartm.) Br. eur. — La Faucille-Montrond (R. B. PIERROT).

*Dolichotheca Seligeri* (Brid.) Loeske. — Giron : forêt de Champfromier.

*Homomallium incurvatum* (Brid.) Loeske. — Giron : forêt de Champfromier.

*Hypnum cupressiforme* Hedw., var. *lacunosum* Brid. — Col de la Lèbe, pelouse rocheuse.

*Pseudostereodon procerrimus* (Molendo) Fleisch. — La Faucille-Montrond (R. B. PIERROT).

*Rhytidiadelphus loreus* (Hedw.) Warnst. — Forêt d'Echallon, à proximité du lac Genin.

LISTE DES TRAVAUX PUBLIÉS SUR LA BRYO-FLORE DE L'AIN.

- Ch. BLIND. — *Les Sphaignes de la région jurassienne* (Bull. Soc. Nat. Ain, n° 12, 1903).
- Ch. BLIND. — *Les Hépatiques de la région jurassienne* (Ibid., n° 12, 1903).
- A. BRUNARD. — *Dans les lacs et marais du Jura méridional* (Ibid., n° 12, 1903).
- A. BRUNARD. — *Contribution à l'étude des Mousses du département de l'Ain* (Ibid. n° 14, 1904).
- A. BRUNARD. — *Mousses de l'Ain* (Ibid. n° 15, 1904).
- A. CARESTIA. — *Mousses du Revermont et de la Bresse sous-jurassienne* (Arch. Flore jur., n° 63, 1906).
- L. DEBAT. — *Flore analytique des genres et espèces appartenant à l'ordre des Mousses pour servir à leur détermination dans le département de l'Ain* (Ann. Soc. Bot. de Lyon, 1863).
- L. DEBAT. — *Bryum arcticum au Credo (Ain)* (Ibid. 1893-94).
- L. DEBAT. — *Mousses observées à Nantua* (Bull. Soc. Nat. et Archéol. Ain, n° 32, 1903).
- Cl. DÉPALLIÈRE (Abbé). — *Essai sur les Muscinées de l'Ain* (Bull. Soc. Sc. Nat. et Arch. Ain, n° 34, 1904).
- Cl. DÉPALLIÈRE (Abbé). — *Enumération de quelques Mousses intéressantes de la région sous-jurassienne* (Arch. Flore jur., n° 62, 1906).
- Cl. DÉPALLIÈRE (Abbé). — *Les Muscinées de l'Ain. Nouvelles indications* (Bull. Soc. Sc. Nat. et Arch. Ain, n° 72, 1913).
- G. DISMIER. — *Une journée d'herborisation au lac de Genin (Ain)* (Rev. Bryol., 28, p. 78, 1901).
- J.-P. FRAY (Abbé). — *Quelques Mousses de Pont-d'Ain* (Bull. Soc. Sc. Nat. et Arch. Ain, n° 32, 1903).
- A. LACHMANN. — *Coup d'œil sur les « bryo-associations » observées au long de la session du Jura de la Société Botanique de France* (Bull. Soc. Bot. Fr., 1958).
- F. LINGOT. — *Les Sphaignes de l'Ain* (Bull. Soc. Nat. Ain, n° 12, 1903).
- F. LINGOT. — *Le genre Polytrichum dans l'Ain* (Ibid. n° 14, 1904).
- F. LINGOT. — *Cueillettes bryologiques* (Ibid., n° 15, 1904).
- F. LINGOT. — *Sphaignes de l'Ain* (Ibid., n° 15, 1904).
- F. LINGOT. — *Note sur quelques Mousses des environs de Muzin* (Ibid., n° 18, 1906).
- Ant. MAGNIN. — *Recherches sur la Géographie botanique du Lyonnais* (1879).
- Ant. MAGNIN et Fr. HÉTYER. — *Observations sur la Flore du Jura et du Lyonnais. 2<sup>e</sup> Partie* (1894-1897).
- Ch. MEYLAN. — *Une excursion bryologique à la Dôle et au Colombier de Gex* (Bull. de l'Herbier Boissier, n° 22, 1900).
- O. MEYRAN. — *Catalogue des Mousses du Bassin du Rhône* (Ann. Soc. Bot. Lyon, 1914).
- M. NÉMOZ. — *Mousses des environs de Nantua* (Bull. Soc. Nat. de l'Ain, n° 15, 1904).
- THÉRIOT. — *Barbula Girodi sp. nov. à Ruffieu (Ain)* (Monde des Plantes, 1910, n° 66).
- THÉRY. — *Barbula unguiculata dans le vallon de Sathonay (Ain)* (Ann. Soc. Bot. Lyon, 1876).
- J.-B. TOUTON. — *A propos de Fissidens Warnstorffii Fleisch.* (Rev. Bryol., 24, 1955).

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 13 janvier 1962.

## ECHANGES, OFFRES ET DEMANDES

VENDS "*Macrolépid. du Globe*" (faune africaine) de A. SEITZ, vol. 13, 14, 15 reliés. — Fœtus éléphant alcool (9 cm) très bien formé, bon état conserv. Ecrire à BOUILLOUX G., 13, rue Ampère à Villeurbanne (Rhône).

A vendre : Catalogue des Lépidoptères de la Région lyonnaise par R. MOUTERDE, 1 vol. 156 p. sous couverture spéciale. Prix franco 8 NF à verser au C.C.P. Société Linnéenne de Lyon, Lyon 101-98.